

**Séance
extraordinaire
2017-05-08**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le lundi 8 mai 2017 à 20 heures à laquelle sont présents, M^{me} la mairesse Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle, Gaétan Bélanger et Jimmy Talon, et les conseillères, M^{mes} Chantal Côté et Pauline Joncas. M^{me} Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

L'avis de convocation a été donné à chacun des membres du Conseil et une renonciation à cet avis de convocation a été signée par tous les membres du Conseil tel que permis par l'article 157 du Code municipal.

Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Résolution demande d'intervention du ministre du MDDELCC et du MAMOT dans le cadre des demandes de certificat d'autorisation pour les demandes FEPTEU;
5. Avis de motion, modification du règlement d'emprunt 2016-16 décrétant une dépense et un emprunt de 1 300 000 \$ pour les infrastructures du parc industriel municipal aux fins, notamment, d'y modifier la nature des travaux qui y sont décrétés (ajout d'un système de traitement);
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, la mairesse
M. Pierre Martineau, siège # 1,
M. Jonathan Daigle, siège # 2,
M^{me} Pauline Joncas, siège #3,
M. Gaétan Bélanger, siège # 4,
M. Jimmy Talon, siège # 5,
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

2017-05-01-ss

3. Acceptation de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par la conseillère Pauline Joncas, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2017-05-02-ss

4. Résolution demande d'intervention du ministre du MDDELCC et du MAMOT dans le cadre des demandes de certificat d'autorisation pour les demandes FEPTEU

Résolution
Demande FEPTEU

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité de Cap-Saint-Ignace a déposé une demande dans le cadre du programme du Fonds sur l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU), volet 1,

pour son projet de réfection de conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;

CONSIDÉRANT QUE

nous avons reçu une lettre de confirmation de la part du ministre Coiteux datée du 23 janvier 2017 et reçue le 14 février 2017;

CONSIDÉRANT QUE

l'annonce officielle de la subvention avec notre député M. Norbert Morin s'est faite le 20 mars 2017;

CONSIDÉRANT QUE

le règlement d'emprunt 2016-14 a été adopté par le MAMOT le 26 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE

nous avons déposé le 12 avril 2017 une déclaration de conformité au MDDELCC suite à une recommandation d'un fonctionnaire de ce ministère;

CONSIDÉRANT QUE

nous avons été informé que le ministère a modifié le manuel le 23 mars 2017 et que notre demande a été envoyée avant cette date;

CONSIDÉRANT QUE

nous avons reçu une réponse négative pour cette attestation de conformité le 2 mai 2017 en lien avec le changement au manuel;

CONSIDÉRANT QUE

le délai de réponse pour une demande de certificat d'autorisation est de 90 jours;

CONSIDÉRANT QUE

l'arrivée de la période estivale peut compromettre considérablement le délai de réponse;

CONSIDÉRANT QUE

ce délai de réponse occasionnera un délai ou retard;

CONSIDÉRANT QUE

les travaux dans le cadre du programme FEPTEU doivent être terminés avant le 31 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE

dans le cas de réfection de conduites, le pavage doit être terminé avant le 24 octobre 2017 conformément aux dates précisées pour la zone 2 dont Cap-Saint-Ignace;

CONSIDÉRANT QUE

les Municipalités qui réaliseront des travaux dans le cadre du programme FEPTEU sont dans la même situation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De demander l'intervention directe du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministre des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire (MAMOT) et de notre député de la circonscription de Côte-du-Sud pour les demandes de certificat d'autorisation dans le cadre du Fonds sur l'Eau potable et le traitement des eaux usées.

Qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à M. Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud pour suivi du dossier.

Avis de motion, modification règlement d'emprunt 2016-16

5. Avis de motion, modification du règlement d'emprunt 2016-16 décrétant une dépense et un emprunt de 1 300 000 \$ pour les infrastructures du parc industriel municipal aux fins, notamment, d'y modifier la nature des travaux qui y sont décrétés (ajout d'un système de traitement

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2016-16 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 300 000 \$ POUR LES INFRASTRUCTURES DU PARC INDUSTRIEL MUNICIPAL AUX FINS, NOTAMMENT, D'Y MODIFIER LA NATURE DES TRAVAUX QUI Y SONT DÉCRÉTÉS (AJOUT D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT)

« AVIS EST DONNÉ par la conseillère Chantal Côté que sera présenté, lors d'une prochaine séance, un règlement ayant pour objet de modifier le Règlement d'emprunt 2016-16 décrétant une dépense et un emprunt de 1 300 000 \$ pour les infrastructures du parc industriel municipal aux fins, notamment, d'y modifier la nature des travaux qui y sont décrétés (ajout d'un système de traitement). »

Période de questions

6. Période de questions générale

Aucune personne n'est présente à la séance extraordinaire.

7. Levée de la séance

2017-05-03ss1

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bélanger, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que la séance soit levée à 20 heures 30.

Levée de la séance

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse